**Stellantis et LG Energy Solution créent une co-entreprise pour la production de batteries lithium-ion en Amérique du Nord**

* Nouvelle usine de batteries avec une capacité de production annuelle de 40 gigawattheures (GWh) ; Démarrage prévu au premier trimestre 2024
* Nouvelle étape importante pour l’électrification en Amérique du Nord

**AMSTERDAM, le 18 octobre 2021 -** [Stellantis N.V.](https://www.stellantis.com/en) (NYSE / MTA / Euronext Paris: STLA) et LG Energy Solution ont signé un protocole d’accord pour la production de cellules et de modules de batteries en Amérique du Nord.

Les parties concernées prévoient la construction par la co-entreprise d’une nouvelle usine de fabrication de batteries qui aidera Stellantis à atteindre son objectif : que les véhicules électrifiés représentent plus de 40 % des ventes réalisées aux États-Unis à l’horizon 2030. Avec un démarrage prévu au premier trimestre 2024, l’usine vise une capacité de production annuelle de 40 GWh.

Les batteries produites dans la nouvelle usine seront livrées aux sites d’assemblage de Stellantis aux États-Unis, au Canada et au Mexique pour être installées sur les voitures électriques de nouvelle génération, hybrides rechargeables ou 100 % électriques, qui seront vendues par les différentes marques de Stellantis.

*« L’annonce d’aujourd’hui est une nouvelle preuve du déploiement de notre feuille de route offensive en matière d’électrification, et du respect des engagements annoncés lors de notre* [*EV Day*](https://www.stellantis.com/fr/finance/evenements/ev-day-2021) *de juillet », a déclaré Carlos Tavares, CEO de Stellantis. « Avec cette initiative, nous avons déterminé notre prochaine « gigafactory », en vue d’atteindre une capacité totale d’au moins 260 GWh d’ici 2030. J’aimerais remercier chaleureusement chacune des personnes impliquées dans ce projet stratégique. Ensemble, nous serons à la pointe du secteur, avec des niveaux d’efficacité de référence pour l’industrie, et nous proposerons des véhicules électriques qui susciteront les passions. »*

*« La création d’une co-entreprise avec Stellantis sera une étape majeure de notre partenariat durable », a déclaré Jong-hyun Kim, CEO de LG Energy Solution. « LGES se positionnera comme fournisseur de batteries auprès des clients potentiels de la région grâce à nos compétences techniques collectives uniques et à nos capacités de production en série. »*

Le partenariat entre les deux entreprises dans le domaine des véhicules électrifiés remonte à 2014. À cette époque, LG Energy Solution (alors LG Chem) avait été choisie par Stellantis (alors Fiat Chrysler Automobiles) pour lui fournir le système de batteries lithium-ion pour le [Chrysler Pacifica Hybrid](https://media.stellantisnorthamerica.com/newsrelease.do?id=22922&mid=779), le premier monospace électrifié du secteur. Avec cette annonce, les deux entreprises ont pour objectif de renforcer leur partenariat tout en continuant à exploiter leurs forces respectives.

Stellantis prévoit d’investir plus de 30 milliards d’euros d’ici à 2025 dans l’électrification et le développement de softwares, sans perdre de vue son objectif de continuer à être 30 % plus efficace que l’ensemble du secteur en ce qui concerne le rapport des dépenses en Capex et en R&D sur le chiffre d’affaires.

L’emplacement de cette nouvelle usine est actuellement à l’étude et plus de détails seront communiqués ultérieurement. Les travaux de construction devraient débuter au deuxième trimestre 2022.

La transaction sera finalisée après la signature des documents définitifs et sera soumise aux conditions de clôture usuelles ainsi qu’aux approbations réglementaires.

**À propos de Stellantis**

Figurant parmi les principaux constructeurs automobiles et fournisseurs de services de mobilité internationaux, Stellantis est guidé par une vision claire : permettre à tous de se déplacer librement grâce à des solutions de mobilité distinctives, abordables et fiables. Outre son implantation géographique et la richesse de son héritage, la plus grande force du Groupe réside dans ses performances en matière de durabilité, l’étendue de son expérience et la diversité des talents internationaux qui le composent. Stellantis s’appuie sur l’ampleur de son portefeuille de marques emblématiques, qui a été fondé par des visionnaires qui ont insufflé leur passion dans leurs entreprises, associée à un esprit de compétition qui parle autant à ses employés qu’à ses clients. L’objectif de Stellantis : devenir le numéro un, en termes de qualité et non de taille, tout en créant encore plus de valeur pour l’ensemble de ses partenaires et des communautés au sein desquelles il opère.

**À propos de LG Energy Solution**

LG Energy Solution est un leader mondial dans le domaine des batteries lithium-ion de pointe pour les véhicules électriques (EV), les applications de mobilité et d'informatique, et les systèmes de stockage d'énergie (ESS). Forte de 30 ans d'expérience dans la technologie avancée des batteries, elle poursuit sa croissance rapide vers la réalisation d'une vie durable. Avec son solide réseau mondial qui s'étend aux États-Unis, en Europe, en Asie et en Australie, LG Energy Solution est plus engagée que jamais dans le développement de technologies innovantes qui rapprocheront l'énergie du futur. Conformément à sa vision ESG « Nous CHARGErons vers un avenir meilleur », LG Energy Solution ne ménage aucun effort pour prioriser l’environnement, assumer ses responsabilités sociales et bâtir un avenir durable. Pour plus d’informations, merci de consulter le site <https://www.lgensol.com>.

**Ashlee Semin Shin**

Équipe Communication / LG Energy Solution

ashin0@lgensol.com

+ 82 2 3773 4381

**Pierre-Olivier Salmon**

Communications

pierreolivier.salmon@stellantis.com

+33 676 86 45 48

**Déclarations prospectives***Cette communication contient des déclarations prospectives. En particulier, les déclarations concernant les événements futurs et les résultats opérationnels anticipés, les stratégies commerciales, les bénéfices escomptés suite à la transaction proposée, les futurs résultats opérationnels et financiers, la date de clôture prévue pour la transaction proposée et d’autres aspects attendus de nos opérations ou de nos résultats opérationnels sont des déclarations prospectives. Ces déclarations prospectives peuvent souvent être identifiées par les mots « peut », « pourra », « s’attendre à », « pourrait », « devrait », « prévoir », « estimer », « anticiper », « croire », « rester », « en mesure de », « concevoir », « cibler », « objectif », « prévisions », « projections », « perspectives », « prospects », « planifier », ainsi que par d’autres termes similaires. Ces déclarations prospectives ne constituent pas des garanties de performances futures. Elles reposent au contraire sur l’état actuel des connaissances de Stellantis ainsi que sur ses projections et attentes futures vis-à-vis d’événements à venir, et de par leur nature sont soumises à des incertitudes et risques inhérents. Elles concernent des événements et dépendent de circonstances susceptibles ou non de survenir ou d’exister à l’avenir, et en tant que telles, il est recommandé de ne pas leur accorder de confiance excessive.

Plusieurs facteurs pourraient entraîner un gros écart entre les résultats réels et ceux anticipés dans la présente, et notamment : les incertitudes relatives à la finalisation de la transaction proposée évoquée dans le présent document ainsi que les délais s’y rapportant ; le respect des conditions préalables à la finalisation de la transaction proposée, y compris la capacité d’obtenir dans les délais impartis les approbations réglementaires vis-à-vis des conditions attendues ; le risque que les activités des parties soient impactées défavorablement pendant la durée d’exécution de la transaction proposée ; la capacité de Stellantis à intégrer avec succès les opérations de la Société ; la perturbation des activités suite à la transaction ; l’effet de l’annonce de la transaction sur la capacité de la Société à retenir et embaucher des collaborateurs essentiels et à maintenir les relations avec ses clients, fournisseurs et autres prestataires en affaires avec la Société ; l’impact de la pandémie de COVID-19, la capacité de Stellantis à réussir le lancement de nouveaux produits et à maintenir le volume de véhicules expédiés ; des changements au niveau des marchés financiers internationaux, de l’environnement économique global et de la demande en produits automobiles qui varie en fonction de la conjoncture ; des changements dans les conditions économiques et politiques locales, des changements dans la politique commerciale et l’imposition de tarifs mondiaux ou régionaux ou ciblant spécifiquement le secteur automobile, l’entrée en vigueur de réformes fiscales ou d’autres changements impactant les lois et réglementations fiscales ; la capacité de Stellantis à développer certaines de ses marques à l’échelle mondiale ; sa capacité à offrir des produits attractifs et innovants ; sa capacité à développer, fabriquer et vendre des véhicules équipés de technologies de pointe comme l’électrification avancée, la connectivité ou la conduite autonome ; différents types de réclamations, poursuites, enquêtes gouvernementales et autres événements imprévus, y compris des plaintes concernant la fiabilité du produit et sa garantie, et des plaintes, enquêtes et poursuites liées à l’environnement ; des dépenses opérationnelles importantes en lien avec le respect des règlementations environnementales, sanitaires et de sécurité ; la vive concurrence marquant le secteur automobile, susceptible d’augmenter en raison de la fusion ; l’exposition à des insuffisances dans le financement des régimes de prévoyance définis par Stellantis ; la capacité de fournir ou faciliter l’accès à des financements adéquats pour les concessionnaires et les clients particuliers, et les risques associés à l’implantation et aux opérations des établissements financiers ; la capacité d’obtention d’un financement pour mettre en œuvre les plans de développement de Stellantis et améliorer ses activités, situation financière et résultats opérationnels ; un dysfonctionnement, une perturbation ou une violation de sécurité significative compromettant les systèmes informatiques ou les systèmes de contrôle électronique équipant les véhicules de Stellantis ; la capacité de Stellantis à atteindre les bénéfices escomptés suite aux accords de joint-venture ; les perturbations découlant d’une instabilité politique, sociale et économique ; les risques associés à nos relations avec nos employés, nos concessionnaires et nos fournisseurs ; une augmentation des coûts, une rupture d’approvisionnement ou une pénurie de matières premières, pièces, composants et systèmes utilisés dans les véhicules de Stellantis ; le développement de relations avec la main d’œuvre et les partenaires sociaux, et l’évolution des lois applicables en matière de travail ; la fluctuation des taux de change, la modification des taux d’intérêt, les risques de crédit et autres risques liés au marché ; une instabilité politique ou sociale ; un séisme ou une autre catastrophe naturelle, et d’autres risques et incertitudes.

Toutes les déclarations prospectives contenues dans cette communication sont valables à la date des présentes, et Stellantis ne prend aucun engagement de mettre à jour ou de réviser publiquement lesdites déclarations prospectives. De plus amples informations concernant Stellantis et ses activités, y compris les facteurs susceptibles d'impacter de manière significative les résultats financiers de Stellantis, sont incluses dans les rapports et dossiers de Stellantis déposés auprès de l’U.S. Securities and Exchange Commission et de l'AFM.*